



**MRC**  
du DOMAINE-du-ROY

Chambord

Lac-Bouchette

La Doré

Roberval

Saint-André

Saint-Félicien

Saint-François-de-Sales

Sainte-Hedwidge

Saint-Prime

DOMAINE-DU-ROY  
**Lac-Saint-Jean**

**[HD]**\*

\*Hautement Distinctif

901, boulevard Saint-Joseph  
Roberval (Québec) G8H 2L8  
Tél. : (418) 275-5044  
Télec. : (418) 275-4049

[www.domaineduroy.ca](http://www.domaineduroy.ca)

**287**

**DQ4.1**

Projets de réserves de biodiversité et  
de réserve aquatique dans la région du  
Saguenay-Lac-Saint-Jean

**6213-01-002**

Roberval, le 11 avril 2012

Madame Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour neuf territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean (DQ4, question n° 1)**

Madame,

La présente fait suite à votre correspondance datée du 11 avril 2012 et concernant l'objet cité en rubrique. Par cette correspondance, la commission soumettait la question suivante à l'intention de la MRC du Domaine-du-Roy :

*Pouvez-vous indiquer comment votre schéma d'aménagement et de développement en cours de révision intégrera les réserves de biodiversité projetées du Plateau-de-la-Pierriche et des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache ? Quelles sont les démarches entreprises à ce jour par votre MRC?*

À cet effet, rappelons que la MRC du Domaine-du-Roy est actuellement en processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement. Une première étape a été franchie en novembre 2007 avec l'adoption d'un premier projet de schéma (PSADR-1). Évidemment, ce document n'intègre pas les deux réserves de biodiversité projetées qui se retrouvent en tout ou en partie sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy puisque ces dernières n'ont été créées par le gouvernement du Québec qu'en juin 2008.

Par ailleurs, la seconde version du schéma d'aménagement et de développement (PSADR-2) est en cours de rédaction et devrait être adoptée au cours de l'été 2012. Pour l'instant et en cohérence avec le mémoire qui sera déposé lors de la seconde partie des audiences publiques, les élus de la MRC du Domaine-du-Roy ont pris l'orientation de ne pas inscrire les projets de réserves de biodiversité à la seconde version du document tant que les questions soulevées en atelier préparatoire et lors de la première partie des audiences n'auront pas été répondues à la satisfaction du conseil.

... 2

Si des informations supplémentaires s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné, au 418 275-5044, poste 2205 ou par courriel au dbouchard@mrcdomaineduroy.ca.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Danny Bouchard  
Responsable de l'aménagement du territoire